Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet
Bureau de la communication Interministérielle

Papeete, le 2 novembre 2016

INFORMATION MEDIAS

Entretien avec Patrick CIPRIANI, Directeur de la sécurité de l'aviation civile

Mercredi 2 novembre 2016

M. René BIDAL, Haut-Commissaire de la République en Polynésie française, s'est entretenu avec Patrick CIPRIANI, Directeur de la sécurité de l'aviation civile (DSAC), qui était accompagné par M. Patrick MOUYSSET, Directeur du service d'Etat de l'aviation civile (SEAC) en Polynésie française.

M. Patrick CIPRIANI a exposé au Haut-Commissaire les principales missions de la DSAC, qui est l'autorité française chargée de la surveillance et de la certification dans le domaine de l'aviation civile. Service à compétence nationale rattaché à la direction générale de l'aviation civile (DGAC), elle-même sous tutelle du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la mer.
Le sujet de la sécurisation des pistes a été notamment évoqué ; le Haut-Commissaire a tenu à faire connaître la collaboration et la détermination, partagées avec le Pays et le Ministre du logement en particulier, pour faire avancer le sujet du relogement des familles concernées. C'est un dossier complexe mais il en va, à terme, de la classification « international » de l'aéroport.

La mission de la DSAC consiste à :

- délivrer des autorisations, des certificats et des décisions en vue d'assurer la sécurité et la sûreté de l'aviation civile et de s'en assurer du suivi,
- contrôler la mise en œuvre du programme de sécurité de l'Etat (PSE) en matière d'aviation civile.
- fournir des prestations d'expertise technique aux divers services de la DGAC, au Bureau d'enquêtes et d'analyses pour la sécurité de l'aviation civile (BEA), à l'ACNUSA (nuisances aéroportuaires), à l'Agence européenne de la sécurité aérienne.
- participer avec la direction du transport aérien au suivi économique et financier des compagnies aériennes, des exploitants d'aérodrome ainsi que des services d'escale.

Contact Presse
communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr